

MAIRIE DE FLEY

Procès verbal de la séance du conseil municipal du 29 mars 2012

Réuni sous la présidence du Maire, Monsieur François GARY.

Etaient présents : MM. François GARY, Jean-Noël GORGE, Christian GERMAIN, Philippe de la BUSSIERE, Mme Valérie ROSSIGNOL, M. Patrick LONJARET, M. Jean-Pierre GILBERT, Mme Anne-Lise MOULIN

Etait excusé et a donné pouvoir : M. André DAVID a donné pouvoir à M. Jean-Noël GORGE

Etait excusée : Mme Michèle LUQUET

Etait absent : M. Laurent PIERRE.

Secrétaire de séance : M. Philippe de la BUSSIERE

Lecture et approbation du P.V. de la séance du 15 mars 2012



1°) Examen et vote des comptes administratifs 2011 :

Le maire remet au conseil un état récapitulatif des dépenses engagées pour le chantier de la mairie et du logement.

Les comptes de la commune sont examinés et font apparaître les résultats suivants :

<u>Fonctionnement</u> : Recettes :	119 662,06€
Dépenses :	87 303,03€

Excédent :	32 359,03€
Excédent reporté 2010 :	61 388,55€

Excédent :	93 747,58€

Affectation 28 111€ au budget investissement (voirinfra) 65636€ report sur 2012

<u>Investissement</u> : Recettes :	195 919,40€
Dépenses :	316 581,02€

Déficit :	120 661,62€
Excédent 2010 reporté :	10 945,19€

Déficit d'investissement 109 716,43€ couvert de la façon suivante :

Reste à recevoir sur subventions	115 732€
-reste à payer sur travaux	- 34 125€

	81 606€
virement du budget fonctionnement :	28111 (voir supra)

	109 717€

Les comptes du budget annexe Assainissement

Fonctionnement	Recettes	43 609,40€
	Dépenses	43 196,01€

	Excédent	413,39€
	Excédent reporté 2010	8 388,06€

	Excédent	8 801,45€
Investissement	Recettes	100 917,08€
		dont une subvention imprévue du CG de 40 087€
	Dépenses	50 347,10€

	Excédent	41 390,90€
	Déficit 2010	9 179,08€

	Excédent reporté	41 391€

Compte tenu des sommes disponibles sans dépenses prévues, il est décidé d'étudier un remboursement partiel de crédit et d'approcher le propriétaire et le locataire du terrain de Rimont classé en réserve dans la carte communale pour l'agrandissement éventuel de la lagune de Rimont.

Les comptes 2011 sont approuvés à l'unanimité, hors la présence du Maire.

2°) Vote des comptes de gestion du trésorier et Affectation du résultat 2011.

Le Conseil municipal vote les comptes de gestion du trésorier pour la commune et l'assainissement.

Budget Commune

Le Conseil municipal décide d'affecter les résultats de 2011 comme suit :

- Résultat d'exploitation au 31/12/2011 : excédent de 93 747,58€
- Affectation complémentaire en réserve (1068) : 28 110,65€
- Résultat reporté en fonctionnement (002) : 65 636,93€

- Résultat d'investissement reporté (001) : déficit de 109 716,43€

Budget Investissement

Le Conseil municipal décide d'affecter les résultats de 2011 comme suit :

- Résultat d'exploitation au 31/12/2011 : excédent de 8 801,45€
- Résultat reporté en fonctionnement (002) : 8 801,45€

- Résultat d'investissement reporté (001) : excédent de 40 390,90€

3°) Budget 2012

Pour le Budget communal :

Pour la section de fonctionnement les chiffres de 2011 sont reconduits. Le compte 64 est augmenté pour tenir compte de l'embauche de la nouvelle secrétaire de mairie qui peut avoir un grade supplémentaire (rédacteur) et avoir droit à une meilleure rémunération.

La section des investissements , prévoit :

- une bouche d'incendie sur la place du calvaire avec le renforcement des conduites d'eau
- un wc extérieur

- une signalétique d'entrée du hameau de Rimont
- un panneau d'affichage à l'extérieur de la mairie
- un changement des radiateurs de la maison de Rimont sera chiffré et réalisé si possible.

Le Conseil municipal sur proposition du Maire engage un montant de 15 000€ au budget 2012 pour la réalisation de travaux de voirie (compte 2151) et sollicite le versement de la subvention du Conseil Général au titre du PIIC pour un montant de 1653€.

Le Budget annexe de l'assainissement :

Pour les dépenses :

Le budget fait apparaître

- en fonctionnement l'intérêt des emprunts essentiellement qui se monte à 19 650 €
- en investissements 10 211 € de la part capital des remboursements, 10 428 € en travaux, et 35 289€ pour le rachat partiel d'emprunt pour réduire notre dette.

Pour les recettes :

- solde de FCTVA de 2 963 €
- redevance d'assainissement 24 503 € espérés.

Les budgets primitifs 2012 sont examinés et approuvés à l'unanimité

Vote du taux des taxes locales :

En 2011 elles se montaient à : pour la Taxe d'habitation : 8.26 %, la Taxe foncière sur le bâti : 10,18 %, et la Taxe foncière sur le non bâti : 37,21 %.

La commission des finances propose que les taux d'imposition ne soient pas modifiés, l'état ayant déjà augmenté les bases d'imposition, le conseil approuve cette proposition.

4°) Modifications des statuts de la communauté de communes de la ccScc :

Le conseil donne son accord à la modification des statuts de la communauté de communes qui étend ses compétences en matière de développement territorial et du SCOT

5°) Questions diverses :

Le maire a rencontré le responsable de la course cycliste organisée par l'ASPTT de Chalon en présence du chef de travaux du chantier du syndicat des eaux. La course pourra traverser le bourg comme prévu. Le CM attribue une subvention de 50 € à l'ASPTT.

Elections Présidentielles des 22 avril et 6 mai le maire proposera un "tour de garde" aux conseillers pour tenir le bureau de vote.

Le Maire, François Gary.